





En2022, nous avons mobilisé ensemble toutes nos forces pour développer l'offre de logement abordable à Paris

Président de la Foncière de la Ville de Paris depuis mon élection en janvier 2020, je suis heureux d'ouvrir aujourd'hui son 3ème rapport d'activité qui témoigne du dynamisme de la structure.

2022 a vu des avancées majeures pour l'Organisme de Foncier Solidaire de la Ville de Paris.

Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir au sein de l'Hôtel de Ville de Paris, les 1er et 2 décembre, les Journées nationales du réseau des OFS. Un événement dont le succès témoigne de l'importance du développement du BRS en France et de la part qu'y prend la Foncière de la Ville de Paris. Egalement en 2022, 5 nouvelles adresses ont été examinées en comité d'engagement, puis validées en assemblée générale. Ce ne sont pas moins de 150 nouveaux logements qui viennent concourrir à l'objectif ambitieux des 1000 logements en Bail Réel Solidaire disponibles à l'accession pour les Parisien-ne-s d'ici à la fin de la mandature.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus membres de notre groupement. Par leur implication au sein des groupes de travail, des assemblées générales, ils ont fait de l'accession sociale à la propriété dans la capitale un sujet d'avenir et porteur d'une vraie réponse au pouvoir d'habiter des Parisien-nes.

Si 2022 a été une année de tous les défis, 2023 le sera tout autant. Le Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique et la Stratégie Logement de la Ville sont deux jalons forts qui irrigueront et guideront notre mission de développement d'opérations en Bail Réel Solidaire, celles-ci prenant une place de plus en plus importante dans la politique du logement de la Ville.

Pour y parvenir, nous comptons sur votre soutien et votre engagement!



Ian Brossat

Président de la Foncière de la Ville de Paris, Adjoint à la maire de Paris, en charge du logement, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés

Sommaire

« l	Jne	année	structurante	à	la	hauteur	des	enieux	>>
-----	-----	-------	--------------	---	----	---------	-----	--------	-----------------

Interview de Sophie Lecoq,

Directrice de la Foncière de la Ville de Paris

p.7

1

Développer

p.8

« Face à une grande diversité d'acteurs, il est nécessaire pour nous d'être à toutes les étapes-clés de l'opération dans une relation de confiance »

Interview de Laetitia Pieri

Responsable des opérations de la Foncière de la Ville de Paris

p.15

Accompagner

p.16



p.20

« Rester attentif aux profils de nos acquéreurs »

Interview de Sidonie Copel

Adjointe à la directrice de la Foncière de la Ville de Paris

p.25



p.26

5

Vie interne et comptes financiers

p.29





Sophie Lecoq

Directrice de la Foncière de la Ville de Paris

« Une année structurante à la hauteur des enjeux »

Que pouvez-vous tirer comme bilan de l'année 2022 ?

Avec plus de 1000 logements en développement en 2022, nous nous mettons en situation de proposer une véritable offre nouvelle de logement abordable aux classes moyennes le parisiennes, auxquelles marché immobilier de la capitale ne donne aucune réponse adaptée. Face à la situation économique et au resserrement des conditions d'accès au crédit et donc à la propriété pour nombre de ménages, le développement du BRS permet d'offrir une réponse et participe à construire une ville abordable et pérenne pour tous. Nous avons également poursuivi cette année notre travail de pédagogie sur ce dispositif encore nouveau, notamment auprès des banques qui financent les accédants et qui sont à ce titre un maillon essentiel de la chaîne. Enfin, nous avons accueilli les 4^{èmes} journées nationales du réseau des OFS à l'Hôtel de Ville, événement qui contribue également de manière essentielle à la notoriété du dispositif.

Quelles ont été les avancées majeures pour la Foncière ?

Le 23 novembre 2022, les ménages acquéreurs de l'opération Saint-Vincent-de-Paul ont signé leur contrat de pré-réservation avec Paris Habitat et se sont vu remettre notre agrément. Nous nous réjouissons de cette nouvelle

étape, franchie avec l'étude Cheuvreux, à nos côtés depuis le début. En 2022, nous avons également conclu deux partenariats structurants pour notre développement, l'un avec la Banque des Territoires, l'autre avec Action Logement Services.

Quelles sont les perspectives pour les années à venir ?

phase 10 adresses en conception et 5 nouvelles engagées, nous entrons dans une intense phase de développement opérationnel. devons maintenir le cap que nous nous sommes fixés en lien avec logement 2035 stratégie et PLU Bioclimatique de la Ville : produire encore plus de logements abordables et qualité, pour répondre au fort besoin des Parisien-ne-s, notamment des familles. Nous attendons également l'élargissement de la cible des ménages éligibles au BRS annoncé en conclusion du CNR logement qui nous permettrait de toucher une part plus importante des classes moyennes, ce qui est pour nous fondamental au vu du marché parisien et des conditions économiques actuelles. Ces années seront aussi celles de nombreuses commercialisations et d'une évolution de notre activité. A horizon 2025, les 1ères livraisons et la gestion du patrimoine BRS aux côtés des ménages feront partie de nos nouvelles missions. 7





5 nouvelles adresses engagées

En 2022, 5 nouvelles adresses, représentant 150 logements, ont été examinées en comité d'engagement, puis validées en assemblée générale.

Opération Aquaboulevard, 75015

53 logements

Opération d'aménagement Hébert (lot F), 75018

68 logements

28-30 rue Cavé, 75018

12 logements

42 avenue Jean-Jaurès, 75019

10 logements

77 rue Rébeval, 75019

7 logements



Saint-Vincent-de-Paul, 75014

- Début de la mission de Maîtrise d'Oeuvre en janvier 2022
- Dépôt de Permis de Construire (PC) en octobre 2022
- Signature des Contrats de Pré-Réservation en novembre 2022

Aquaboulevard, 75015

100 boulevard Ney, 75018 🔧

• Désignation de la Maîtrise d'Oeuvre en juin 2022

162 rue Lamarck, 75018

 Intégration d'une part BRS dans une opération déjà lancée (Maîtrise d'Oeuvre 4 rue de la Mare, désignée, PC déposé en juin 2022)

28-30 rue Cavé, **75018**

- Achat du 30 rue Cavé en avril 2022 suite à une préemption de la Ville
- Protocole opérateur avec Paris Habitat signé en avril 2022

ZAC Chapelle Charbon 75018

 Désignation de la Maîtrise d'Oeuvre des lots A et F en septembre 2022

Opération d'aménagement Hébert (lot F) 75018

77 rue Rébeval. **75019**

 Désignation et début de la mission de Maîtrise d'Oeuvre en juin 2022

42 avenue Jean-Jaurès, **75019**

 Protocole opérateur avec Paris Habitat signé en mai 2022

8-18 avenue de la Porte de la Villette. 75019

 Intégration d'une part BRS dans une opération déjà lancée (Maîtrise d'Oeuvre désignée, PC déposé mais modificatif en 2023)

105-109 bd Mac Donald, 75019

 Désignation de la Maîtrise d'Oeuvre en septembre 2022

75020

ZAC Python-Duvernois, 75020

 Désignation de la Maîtrise d'Oeuvre du lot 6B en décembre 2022

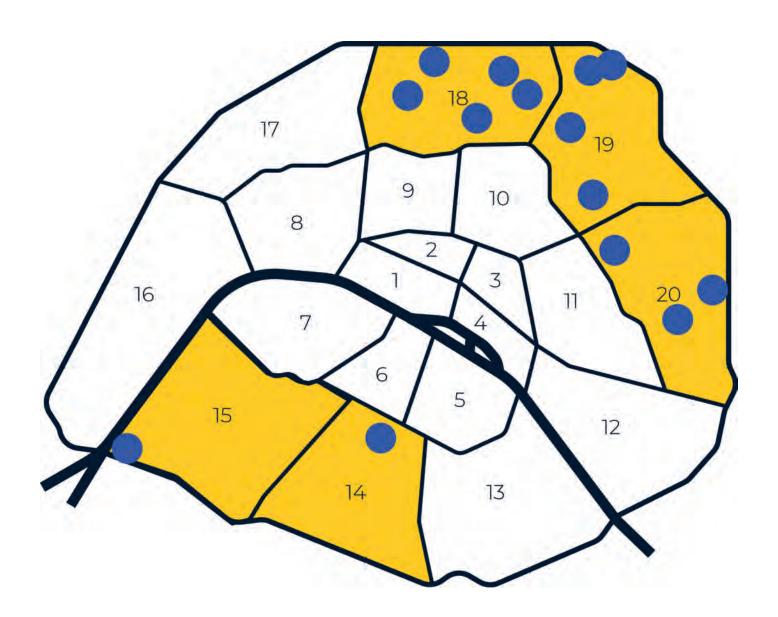
145 rue des Pyrénées/ 92 rue de Bagnolet, 75020

- Début de la mission de Maîtrise d'Oeuvre en janvier 2022
- Signature du protocole opérateur avec Cogedim en mars 2022



14 opérations en cours en 2022

+ 12 adresses à l'étude



Echanges avec les maires

d'arrondissement

Après les différents confinements, il est apparu essentiel d'aller à la rencontre des élus d'arrondissement au cours des premiers mois de l'année. Objectif : identifier leurs besoins et les opportunités d'opérations en BRS sur leur territoire.

Transformer l'existant

« À Paris, depuis 2013, chaque année les changements de destination autorisés en faveur de l'habitation sont de l'ordre de 54 500 m², ce qui permet la création d'environ 900 logements. Ce chiffre comprend toutes les transformations de locaux d'activités en logement. Depuis 20 ans ce mouvement de transformations ne faiblit pas, il devrait même s'accentuer dans les années à venir sous l'effet d'une recherche de sobriété foncière et d'une consommation moindre des ressources.» Etude APUR « Transformations de bureauxactivités en logements à Paris », mars 2023

Avec trois opérations de transformation sur l'ensemble de ses adresses (un garage rue Rebeval dans le 19ème, un immeuble de bureaux boulevard Mac Donald dans le 19ème et un second garage rue Lamarck dans le 18ème), la Foncière de la Ville de Paris investit largement la guestion conservation actuelle de et de transformation de l'existant en saisissant toutes les opportunités de foncier dans la ville. A cette problématique de la rareté du foncier s'ajoute les enjeux ambitieux du Plan Climat de la Ville de Paris visant à réduire massivement l'empreinte carbone liée au secteur du bâtiment. En privilégiant la transformation de l'existant, la Foncière s'inscrit pleinement dans cette dynamique.



Transformation d'un garage au 77 rue Rébeval (75019) en 7 logements BRS et locaux d'activités



Transformation d'un garage au 162 rue Lamarck (75018) en immeuble de 37 logements (dont 27 en BRS) et locaux d'activités en rez-de-chaussée



Façade de l'immeuble du 42 avenue Jean-Jaurès (75019) frappé d'un arrêté d'insalubrité

Réhabiliter en habitat dégradé

Insalubre, l'immeuble situé au 42 avenue Jean-Jaurès (75019), fait l'objet d'une opération de réhabilitation, qui comprendra 10 logements en BRS portés par la Foncière de la Ville de Paris sous la maîtrise d'ouvrage de Paris Habitat. Jeter le moins possible en favorisant notamment le réemploi (désignation d'une AMO dédiée à l'inventaire de l'existant par exemple), tendre vers un maximum de sobriété énergétique dans toutes la construction et étapes de assurer accompagnement digne vers le relogement des actuels locataires occupants sont les enjeux principaux du projet. L'opération fait par ailleurs l'objet d'une subvention dédiée de la part de la Ville au titre de la lutte contre l'habitat indigne. Les 10 logements en BRS sont prévus dans la partie de l'immeuble située sur l'avenue Jean-Jaurès et 6 logements locatifs sociaux ainsi que 2 locaux d'activités seront également réalisés et gérés par Paris Habitat.





Actuel logement situé au 42 avenue Jean Jaurès (75019) côté avenue Jean-Jaurès



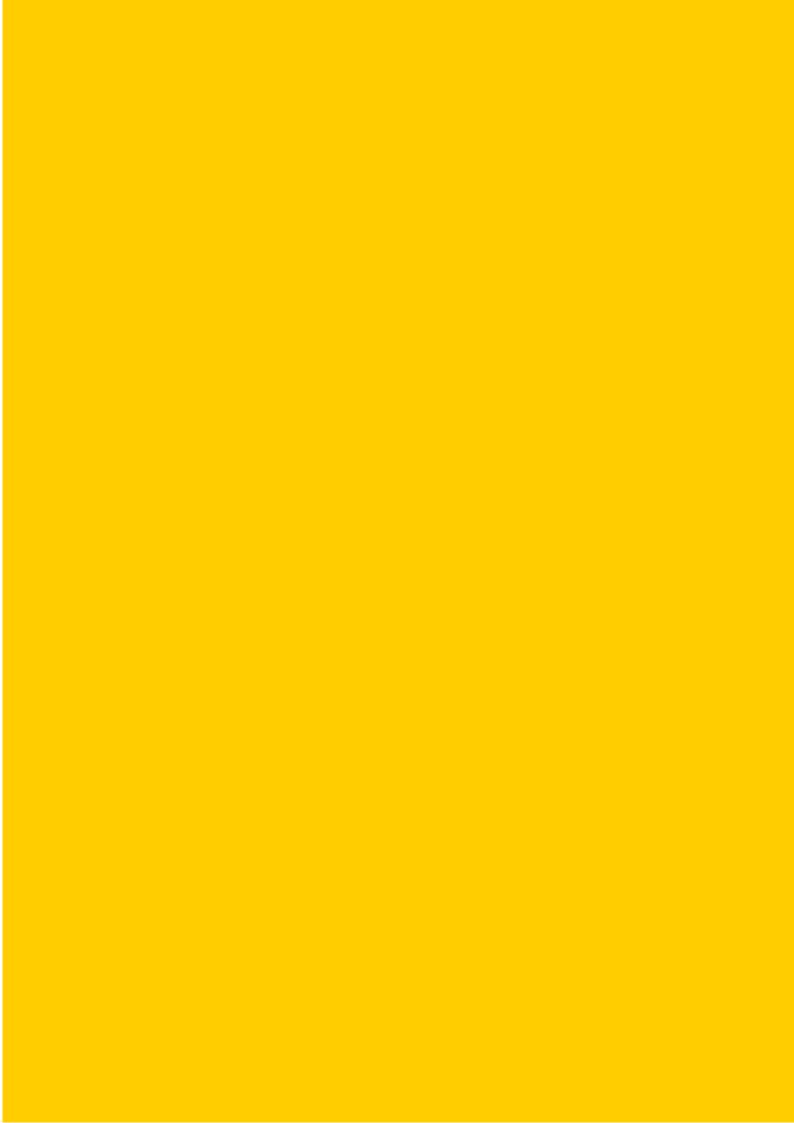
Laetitia Pieri Responsable des opérations de la Foncière de la Ville de Paris

« Face à une grande diversité d'acteurs, il est nécessaire pour nous d'être à toutes les étapes-clés de l'opération dans une relation de confiance »

Comment la Foncière de la Ville de Paris contribue-t-elle au montage des opérations en BRS aux côtés des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre?

Nous travaillons avec deux principaux types d'acteurs pour nos opérations en BRS: les trois bailleurs sociaux parisiens qui sont également membres de notre GIP, et les promoteurs privés qui interviennent sur des opérations dans la capitale. Nous faisons également face à des temporalités de montage d'opérations différentes : l'une où nous sommes présents au démarrage, l'autre où nous sommes « fléchés » sur des opérations plus avancées. Pour autant, nous partageons avec tous une même ambition: mener à bien les opérations dans les meilleures conditions possibles dans un souci de démarche partenariale et de confiance. Pour cela, nous devons, autant que possible, être à toutes les étapes-clés des opérations.

Quels sont les points communs d'une opération en BRS malgré la diversité des opérations ? Cette complexité, couplée aux forts enjeux liés au BRS (coûts de sortie des opérations, qualité des prestations livrées etc...) nous a ammené à travailler en 2022 sur notre propre cahier des charges, document qui pose de manière explicite et synthétique les principales caractéristiques d'une opération en BRS à Paris. Premièrement, l'enjeu de ce document était de faire comprendre qui nous sommes, ce qui nous singularise d'un opérateur public classique de la Ville. Deuxièmement, ce document partage nos enjeux. Au premier rang de ces derniers : garantir une bonne commercialisation et un prix de sortie cohérent avec la capacité financière des ménages visés. En partageant nos enjeux, nous espérons responsabiliser les concepteurs et sensibiliser partenaires à une maîtrise partagée des coûts (prix de sortie) et des charges futures du logement. Enfin, comme tout cahier des charges « classique », il est un guide à la conception d'une manière globale (ambitions environnementales, qualité des prestations livrées etc...). Sur le long terme, ce cahier des charges nous servira à garantir une cohésion au sein de notre futur patrimoine, permettant ainsi sa facilité de gestion et d'entretien.





Accompagner le processus d'habitat participatif du lot Lepage (Saint-Vincent-de-Paul)



Plénière en amont de la signature des contrats de pré-réservation à l'Etude Cheuvreux

20 ménages acquéreurs en BRS du futur immeuble Lepage de Saint-Vincent-de-Paul étaient présents à l'étude Cheuvreux le 23 novembre 2022 pour signer leur contrat de pré-réservation suite au dépôt du permis de construire. Après la lecture juridique des documents et une présentation pédagogique par les notaires de l'ensemble des enjeux, droits et obligations liés au dispositif, chacun des ménages a procédé à la signature de son contrat de pré-réservation avec le maître d'ouvrage Paris Habitat. A l'issue de cette signature, l'agrément de la Foncière de la Ville de Paris leur a été remis individuellement par Sophie Lecoq.



Cette journée a été l'occasion de réaliser des interviews des ménages acquéreurs volontaires. Leur engagement dans le dispositif d'habitat participatif, leur vision du Bail Réel Solidaire à Paris... tous se sont prêtés au jeu des questions/réponses avec enthousiasme.



Interview d'un ménage acquéreur

AMO et MOE pour l'accompagnement de la démarche d'habitat participatif



Plénière de rendu des ateliers de co-conception au Pavillon de l'Arsenal

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la démarche participative auprès des futurs habitants de l'immeuble Lepage a été confiée à Courtoisie Urbaine en 2021. Le travail a continué avec cet AMO en 2022 avec des rendez-vous individuels pour aider les ménages dans la construction de leur plan de financement en amont de la signature des contrats de pré-réservation. Par ailleurs, des ateliers mensuels de co-conception pilotés par le Maître d'Oeuvre (les cabinets d'architectes Belval-Parquet et Dreier-Frenzel) se sont tenus autour de 5 thématiques : espaces communs, aménagements extérieurs, matérialité intérieure, autoconstruction, vie commune.









350 participants sur les 2 jours

50participants à la visite de l'opérationSaint-Vincent-de-Paul

94%

des participants ont déclaré être **satisfaits** et t**rès satisfaits** de cette édition

Journées du réseau des OFS à l'Hôtel de Ville de Paris

Rendez-vous annuel des Organismes de Foncier Solidaire en France, les Journées du Réseau des OFS, organisées par **Foncier Solidaire France**, sont de véritables temps d'échanges et de propositions face aux problématiques du BRS en France.

Placée sous le thème « Le défi de l'opérationnel! », la 4ème édition a eu lieu les 1^{er} et 2 décembre à l'Hôtel de Ville de Paris à l'invitation de la Foncière de la Ville de Paris.

- Ouverture des Journées par lan Brossat, Président de la Foncière de la Ville de Paris et Honoré Puil, Président du réseau Foncier Solidaire France
- 2 tables rondes stratégiques : « Le BRS comme outil de régulation à disposition des territoires » en présence d'élus et « BRS et inflation : quelle(s) stratégie(s) ? » en présence de directeurs d'OFS, dont Sophie Lecoq, et de la Banque des Territoires
- 9 séquences d'ateliers parmi lesquels « Le BRS et le logement social », « Le financement des accédants : constats et solutions », « Agir dans les immeubles existants »
- Une interview d'un couple acquéreur d'un logement au sein de l'immeuble Lepage (opération Saint-Vincent-de-Paul) diffusée lors de l'atelier « Propriétaires en BRS : un retour d'expérience »
- Lancement des pages
 Linkedin et Twitter de la Foncière de la Ville de Paris
- Des retombées médiatiques importantes :
 Le Monde, Le Parisien...

1er décembre 2022

Action Logement Services et la Foncière de la Ville de Paris signent une convention de partenariat destinée à accompagner la production de 142 logements en Bail Réel Solidaire dans la capitale



2 décembre 2022

La Banque des Territoires et la Foncière de la Ville de Paris signent une convention de partenariat destinée à accompagner le plan de développement de l'OFS sur les quatre prochaines années

Les partenariats signés avec la Banque des Territoires et Action Logement Services concrétisent le travail en cours avec les deux institutions depuis la création de la Foncière fin 2019. Ils témoignent d'ambitions communes de contribuer au développement soutenu du Bail Réel Solidaire à Paris où les besoins sont très importants, et ainsi concourir à faire de Paris une ville mixte qui reste accessible à ses classes moyennes.



Najoua Benfella-Masson, directrice régionale adjointe à la Banque des Territoires Île-de-France et Sophie Lecoq, directrice de la Foncière de la Ville de Paris

Après deux capitalisations de la Foncière Ville de la de en 2022 d'un montant total de 2021 et millions d'euros. une troisième capitalisation de la structure été délibérée conseil de **Paris** en en décembre 2022.

Ainsi, la Ville de Paris s'est engagée verser millions d'euros 17 investissement pour appuyer sur les prochaines années le développement opérationnel de structure, la également lui permettre de faire face des renchérissement coûts construction des opérations déjà identifiées (lié à la hausse générale du prix des matériaux et à l'atteinte des exigences environnementales prévues Plan climat et le PLU Bioclimatique).

Un avenant à la convention constitutive sera adopté courant 2023 pour ratifier formellement cette nouvelle capitalisation.



Partenariats avec les banques commerciales

La nouveauté du BRS a nécessité un travail de sécurisation autour du dispositif, que le contexte de resserrement des emprunts bancaires rend encore plus essentiel. Débuté en 2021 et renforcé en 2022 avec différentes banques commerciales, il a abouti à la mise en oeuvre et la signature d'un partenariat avec le **Crédit Mutuel** pour le financement des ménages.

Après la signature des contrats de pré-réservation par les acquéreurs de Saint-Vincent-de-Paul, les premières offres de prêt ont pu être établies. En 2022, les échanges ont été ouverts à d'autres établissements : la **Banque Postale**, la **Caisse d'Epargne** et le **Crédit Agricole**.



Sidonie Copel Adjointe à la directrice de la Foncière de la Ville de Paris

« Rester attentif aux profils de nos acquéreurs »

Que pouvez-vous nous dire du profil des premiers ménages acquéreurs en BRS de Saint-Vincent-de-Paul? 2691 ménages se sont portés candidats pour les 23 logements disponibles, preuve du fort intérêt des Parisien-ne-s pour le dispositif. Parmi les acquéreurs retenus, nous pouvons noter une forte représentation des métiers « essentiels », métiers salués pendant la crise sanitaire. Enfin, au regard de notre offre, les familles étaient fortement représentées, ou encore les locataires du parc locatif social souhaitant offrir des perspectives à leurs enfants, mais également des ménages en situation de suroccupation de leur logement.

Quel a été l'accompagnement des premiers ménages acquéreurs en 2022 ?

L'accompagnement a été de plusieurs types. Tout d'abord, le travail mené par la Foncière avec les banques commerciales a permis de faciliter le financement des ménages, quant à ce « produit » nouveau pour les organismes bancaires. Ensuite, en lien avec l'étude Cheuvreux, nous avons organisé pour les futurs occupants de l'immeuble en habitat participatif de Saint-Vincent-de-Paul, plusieurs temps d'échanges autour de leur futur rôle dans la copropriété. Bien sûr, tout au long de la démarche

d'habitat participatif, la Foncière était présente lors des ateliers et séances plénières qui ont permis la définition des nombreux espaces communs du futur immeuble, en plus des logements.

Quel sera le public cible des prochaines opérations ?

Face au contexte d'inflation et de resserrement des emprunts bancaires, nous devons être vigilants à conserver toucher capacité à public cible. Notre travail de pédagogie banques commerciales y concourt. De plus, nous avons ajusté notre grille de cotation afin de mieux différencier les ménages candidats, prendre en compte leur taux d'effort actuel dans le logement et sélectionner des familles avec des enfants bas âge pouvant se projeter à long terme dans leur logement. Les locataires du parc social bénéficieront toujours d'un point de cotation, dans l'objectif de fluidifier leur parcours résidentiel. Notre partenariat avec Action Logement Services devrait également nous aider à mieux toucher les salariés du secteur privé qui ont également des difficultés à se loger près de leurs lieux de travail. Enfin, une nouvelle plateforme de candidature sera effective pour les prochaines commercialisations de la rentrée 2023.





Etude « Paris Nord-Est »





Une AMO « Etude de positionnement de l'offre de logements BRS Paris Nord-Est (Porte de Clignancourt, ZAC Chapelle-Charbon, Zone d'aménagement Hébert) » confiée au cabinet Adéquation a été lancée en mai et remise en juillet 2022.

Cette étude a permis de réaliser les analyses suivantes :

- Analyse des contextes socio-démographiques, urbains et de la commercialité des 3 secteurs de projets
- Analyse des marchés immobiliers résidentiels à proximité des 3 secteurs d'opération et de la concurrence
- · Analyse de la demande et des cibles de ménages

Adaptation du processus de sélection des ménages

Une adaptation du processus de sélection des ménages a été engagée, visant à fluidifier le système de sélection au regard de la 1ère expérience de commercialisation de Saint-Vincent-de-Paul. Des groupes de travail se sont tenus avec les administrateurs et membres du GIP. Le nouveau système de sélection et les propositions de révision de la grille de cotation ont été présentés en assemblée générale le 18 octobre 2022.

Une AMO « Prestation pour adapter les formulaires de traitement des candidatures des ménages éligibles au BRS à Paris » a été signée avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme le 20 octobre 2022. Cette AMO a pour objectif d'adapter les formulaires créés en 2020 et utilisés en 2021 pour la commercialisation de l'opération Saint-Vincent-de-Paul, pour les prochaines commercialisations en :

- consolidant les critères de sélection des ménages
- affinant la grille de cotation existante

L'APUR appuiera la Foncière dans ses échanges avec les développeurs informatiques en charge de la création de son nouveau système de candidature mis en place pour les prochaines commercialisations

Vie interne et comptes financiers

Temps forts

Trois assemblées générales se sont tenues :

- le 27 janvier 2022
- le 18 mai 2022
- le 18 octobre 2022

Deux comités d'engagement se sont tenus :

- le 12 avril 2022
- le 13 octobre 2022

Recrutements

En 2022, l'équipe a été renforcée par deux recrutements :

- Laetitia Pieri, responsable des opérations (juin 2022)
- Marie Bihan, responsable communication (septembre 2022)

Les effectifs de la structure sont ainsi de 4 collaboratrices fin 2022 - début 2023, et l'objectif et de recruter deux personnes supplémentaires : un responsable du montage juridique et financier des opérations et un responsable des commercialisations.





Déménagement

La Foncière de la Ville de Paris a signé un bail le 13 octobre 2022 pour des locaux situés au 59 rue du Faubourg Saint-Antoine dans le 11ème arrondissement, dans une ancienne cour artisanale typique de ce quartier.

La surface de 127m2 (contre 40m2 auparavant), a permis d'accueillir de nouveaux collaborateurs pour poursuivre le développement de la structure et de reconstituer des espaces communs (salle de réunion, sanitaires, kitchenette, etc)

Le déménagement a eu lieu le 7 novembre 2022.





Marché de communication

Le 12 septembre 2022, le « marché à bons de commande pour la stratégie et le plan de communication institutionnel et opérationnel de la Foncière de la Ville de Paris », marché pluriannuel sur 4 ans, a été attribué à l'agence SENNSE.



Adhésion à l'UGAP

La Foncière a adhéré à l'Union de groupements de l'achat public (UGAP), convention adoptée en assemblée générale le 14 octobre 2022 via un avenant de la Ville de Paris signé en décembre 2022.

Cette adhésion permet de bénéficier de tarifs préférentiels dans les domaines d'intervention définis (mobilier, informatique et consommables, prestations de ménage ou de sécurité pour les locaux, etc).

Juin 2023

Document édité par le service communication de la Foncière de la Ville de Paris

Rédaction

Marie Bihan Sophie Lecoq Sidonie Copel

Mise en page

Marie Bihan

Crédits photos

Cyril Badet @SENNSE
Benoît Massiot @SENNSE
Zoé Krammer @SENNSE
Stéphane Laniray @SENNSE
Léo Lasnier @CHEUVREUX
@Armand Nouvet architecture et urbanisme
@Nicolas Lombardi architecture
@Palast + Grand Huit architecture





59, rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris

contact-fdvp@paris.fr

